

**Les Œuvres de la Maison Dauphine**

**Procès-verbal de la 31e assemblée annuelle des membres**

 **tenue le 28 septembre 2022 à 18h**

**à la Maison de la Coopération**

**155 boulevard Charest Est, Québec, G1K 3G6**

**Présences :** membres et invités : voir Annexe A

1. **Ouverture de l’assemblée**

Le quorum étant atteint, l’assemblée annuelle des membres des Œuvres de la Maison Dauphine est ouverte à 18h. Le président de l’assemblée, Bernard Hudon, souhaite la bienvenue à tous.

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Considérant la présence d’un représentant de l’auditeur indépendant, ***sur proposition de M. Guy Parent, appuyé par M. Charles-Étienne Pépin, il est unanimement résolu d’adopter l’ordre du jour en débutant par le point concernant les états financiers***

**3. États financiers audités et rapport de l’auditeur indépendant pour la période se terminant le 30 juin 2022**

Sur invitation du président, Mme Jackie Harbour, de la firme Coeficia, présente les états financiers audités accessibles aux membres depuis la convocation de l’assemblée. Elle fait la lecture du fondement de l’opinion avec réserve et souligne les responsabilités de l’auditeur compris dans le rapport de l’auditeur indépendant. Par la suite, elle présente l’état des résultats, le bilan, le flux de trésorerie et attire l’attention sur certaines notes apparaissant au rapport de l’auditeur. Bien que certaines normes comptables aient été modifiées, Mme Harbour précise que cela n’a aucun impact sur les états financiers de La Dauphine.

Aucun commentaire ni question de la part des membres.

**Considérant** que l’article 11 des Règlements généraux mentionne que les membres de la Corporation doivent recevoir en assemblée annuelle les états financiers vérifiés pour l’exercice précédent;

**Considérant** les responsabilités du conseil en matière de gestion générale de la Corporation tel que le stipule le mandat du conseil d’administration et la recommandation du conseil aux membres d’adopter les dits états financiers;

**Considérant** l’avis de l’auditeur indépendant à l’effet que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 30 juin 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l’exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif;

**Considérant** que les bailleurs de fonds principaux des Œuvres de la Maison Dauphine (Ministère de la Santé et des Services sociaux et Ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur du gouvernement du Québec) requièrent que les états financiers annuels de la Corporation soient adoptés par les membres lors de leur assemblée annuelle;

***Sur proposition dûment faite par M. Bernard Poulin et appuyée par M. Charles-Étienne Pépin, il est unanimement résolu :***

***d’ adopter les états financiers des Œuvres de la Maison Dauphine pour l’exercice financier 2021-2022;***

***d’ autoriser le président et le trésorier à signer lesdits états financiers.***

Afin de permettre à l’auditeur indépendant de présenter les états financiers de la Fondation de la Maison Dauphine***, sur proposition de M. Bernard Poulin, appuyée par Mme Jacynthe Carrier, il est unanimement résolu d’ajourner l’assemblée afin de permettre la présentation des états financiers de la Fondation Maison Dauphine.***

**Suspension de l’assemblée à 18h15**

L’assemblée est reprise à 18h30.

**4. Mot de bienvenue**

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, M. Hudon invite deux femmes ayant bénéficié des services offerts à La Dauphine à partager leur témoignage, soit Mmes Alexandra Guérin et Laurence B. Lamarche.

Mme Guérin explique ce que la Maison Dauphine lui a apporté, tout en précisant que l’École de la rue fût pour elle un véritable cadeau de la vie. Elle est maintenant une artiste attachante et colorée qui évolue dans une belle famille avec son conjoint Simon et leur fille de 14 ans, Océane.

Par la suite, Mme B. Lamarche partage son parcours depuis son adolescence et conclue que La Dauphine lui a permis de croire en elle et que tout est possible quand on le veut.

M. Hudon les remercie de leurs témoignages dans la cadre de la 30e année de La Dauphine.

Après s’être présenté, M. Hudon invite les membres du conseil d’administration assistant à l’assemblée à se présenter, soit Mme Carrier et MM Parent, Pépin et Poulin.

M. Hudon est très satisfait de la saine situation financière de la Maison Dauphine et remercie les membres, les employés, les invités et les membres du conseil d’administration de la Fondation de leur présence.

**5. Assemblée annuelle des membres du 22 septembre 2021**

 **5.1 Adoption du procès-verbal de la 29e assemblée annuelle des membres tenue le 22 septembre 2021**

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la 30e assemblée annuelle, ils n’ont aucune commentaire ou question à formuler.

***Sur proposition de M. Bernard Poulin, appuyée par M. Charles-Étienne Pépin, il est unanimement résolu d’adopter le procès-verbal de l’assemblée annuelle des membres tenue le 22 septembre 2021 tel que présenté.***

 **5.2 Affaires en découlant**

Aucun commentaire ni question de la part des membres.

1. **Nomination de la firme d’auditeur externe pour l’exercice se terminant le 30 juin 2023**

 **Considérant** que l’article 11 des Règlements généraux confie aux membres en assemblée

 annuelle le soin de nommer la firme d’auditeur externe de la Corporation;

 **Considérant** que le conseil d’administration recommande de reconduire la firme externe retenue pour l’exercice financier se terminant le 30 juin 2022;

 ***Sur proposition de M. Bernard Poulin, appuyée par M. Guy Parent, il est unanimement résolu de reconduire la firme Coeficia à titre de firme d’audit externe pour l’exercice se terminant les 30 juin 2023.***

1. **Rapport annuel d’activités 2021-2022**

Les membres ayant reçu le Rapport annuel d’activités 2021-2022 des Œuvres de la Maison Dauphine lors de la convocation de l’assemblée, M. Hudon invite le directeur général, M. Claude Marin, à présenter ce rapport.

M. Marin, directeur général depuis un an, souhaite la bienvenue à tous et remercie spécialement les employés de leur présence. Il précise que l’année passée fût une année de plusieurs défis et se déclare très satisfait que La Dauphine soit passée au travers de cette année mouvementée sans avoir eu à subir de bris de services. Il est très fier que La Dauphine offre maintenant des services 24h/24 et soit ouverte 365 jours par année, grâce à l’augmentation du nombre d’employés et leur importante implication. Il profite de l’occasion pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux employés en précisant les tâches qu’ils assument.

Il précise aussi l’importance de l’École La Dauphine, anciennement connue sous le nom École de la rue, qui offre des services aux jeunes qui ont décroché du système scolaire. L’école compte maintenant plus d’élèves que jamais et il remercie tous les employés pour leurs efforts de recrutement.

Il termine en parlant de gros projets de la Dauphine, tel l’hébergement transitoire et l’agrandissement possible de la Maison pour répondre à différents besoins, tels le Baby boom et les cours de compétences parentales.

Enfin, il remercie la Fondation Dauphine pour leur grande collaboration aux importants projets de la Maison Dauphine.

**Considérant** que les bailleurs de fonds principaux des Œuvres de la Maison Dauphine (Ministère de la Santé et des Services sociaux et Ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur du gouvernement du Québec) requièrent que le rapport annuel d’activités des Œuvres soit adopté par les membres lors de leur assemblée annuelle;

**Considérant** la recommandation favorable du conseil d’administration;

***Sur proposition de M. Guy Parent, appuyée par Mme Jacynthe Carrier, il est unanimement résolu d’adopter le rapport annuel d’activités des Œuvres de la Maison Dauphine pour l’année 2021-2022.***

1. **Ratification des actes posés par les administrateurs et dirigeants de la Corporation depuis la dernière assemblée annuelle des membres**

Les membres ayant reçu la liste des décisions prises et les actes posés par le conseil d’administration et par les dirigeants au cours de l’année 2021-2022, aucun commentaire ou question n’est formulé.

***Sur proposition de M. Charles-Etienne Pépin, appuyée par M. Guy Parent, il est unanimement résolu de ratifier les décisions prises et actes posés par le conseil d’administration et par les dirigeants au cours de l’année 2021-2022.***

1. **Élection des membres au conseil d’administration**

M. Hudon rappelle que le conseil d’administration est composé de 9 administrateurs et que 3 d’entre eux sont à mi-mandat, soit MM. Bernard Poulin, Charles-Étienne Pépin et lui-même.

Il y a donc 6 postes à combler, pour lesquelles 3 administrateurs désirent renouveler leur mandat, soit Mme Jacynthe Carrier et MM Guy Parent et Marc Rizzetto. ***Sur proposition de M. Bernard Hudon, appuyée par M. Charles-Etienne Pépin, il est unanimement résolu de renouveler pour 2 ans les mandats de Mme Jacynthe Carrier, M. Guy Parent et M. Marc Rizzetto.***

Il demeure donc 3 postes vacants, soit celui de M. Norman Jess qui a démissionné il y a quelques mois, de même que ceux de Mmes Anne Robitaille et Jessika Munger qui venaient à échéance et que ces dames ne désirent pas renouveler.

Considérant que personne ne soumet sa candidature lors de l’assemblée, le conseil d’administration tentera de recruter des membres pour combler ces vacances, conformément à l’article 29 des Règlements généraux.

1. **Varia**

Le seul commentaire provient d’un employé qui mentionne que les employés sont heureux de travailler à La Dauphine.

1. **Levée de la séance**

 Après avoir invité les membres à participer à l’Open House organisé par la Fondation le 22 novembre 2022, le président déclare la séance terminée à18h58.